



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : snu68@snuipp.fr

Lundi 23 mars 2009

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1075>

si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

SOMMAIRE

- 1) Les bannis de la semaine**
- 2) Les permutations informatisées 2009**
- 3) Après les permutations, les inéats-exéats**
- 4) Boycott du CTPD du 20 mars 2009**
- 5) Bilan groupe de travail mouvement du 20 mars 2009 à l'IA**
- 6) Refus du nouveau mouvement : une pétition intersyndicale**
- 7) Départs en stage R3 (mai 2009)**
- 8) Le ministère veut truquer les résultats des évaluations CM2**

1) Les bannis de la semaine

Des résultats de permutations qu'on aurait aimé voir se réaliser :

SARKOZY Nicolas Président de la République, Palais de l'Elysée, part à Terre Neuve

DARCOS Xavier, Ministre de l'Education Nationale, rue de Grenelle, part à Wallis et Futuna

BESSON Eric Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, actuellement dans un charter, destination inconnue

SAVOURET Maryse, Inspectrice d'Académie du Haut-Rhin, rue Henner à Colmar, part à Saint-Pierre et Miquelon

2) Les permutations informatisées 2009

Fait exceptionnel dans notre département, le Haut-Rhin est excédentaire à l'issue des permutations informatisées. En effet, 31 personnes quittent notre département (dont 22 pour le Bas-Rhin) et 47 y rentrent. En ce qui concerne le Bas-Rhin le barème le plus faible pour l'obtenir cette année est 381 points (entre 220 et 240 les années précédentes). 198 personnes ont demandé à quitter le 68 et seulement 31 l'ont obtenu (15,7%) qui est en fait un des plus faible taux en France (juste derrière la Seine-St-Denis). Au niveau du taux de satisfaction des demandes pour rapprochement de conjoints, on note un recul énorme. Le Haut-Rhin tombe à 28,1 % (encore un des taux les plus faibles de France / [voir chiffres de tous les départements](#)). On peut dire qu'au niveau de la satisfaction des demandes aux permutations informatisées, le Haut-Rhin est sinistré. Ceci est le fruit des décisions inconsidérées de notre IA. En effet, pour rappel, chaque IA a indiqué un solde entrants-sortants souhaité au final prenant en compte la situation départementale (solde positif, nul ou négatif). Le SNUipp 68 interviendra avec force pour qu'un maximum de personnes puissent partir par la procédure inéat-exéat.

[Liste des collègues qui quittent le Haut-Rhin](#)

[Liste des collègues qui arrivent dans le Haut-Rhin](#)

Voici ci-dessous quelques éléments statistiques sur les permutations 2009 :

[Statistiques générales sur les permutations](#)

[Permutations 2009 - 1er éléments d'analyse](#)
[Permutations 2009 - statistiques sur les barèmes](#)
[Permutations 2009 - bilan entrants/sortants](#)
[Des questions-réponses à l'issue des permutations informatisées](#)

Pour préparer le mouvement dans votre nouveau département, prenez contact avec la section du SNUipp. [Liste des sections du SNUipp en cliquant ici.](#)

3) Après les permutations, les inéats-exéats

Les collègues qui n'ont pas obtenu satisfaction peuvent maintenant faire une demande d'inéat/exéat. Les permutations manuelles concernent les collègues qui ont échoué aux précédentes opérations, les PE2 ainsi que les collègues dont la situation a évolué après les permutations. En principe les collègues qui n'ont pas participé aux permutations informatisées et qui ne peuvent pas faire état d'une séparation d'avec leur conjoint ne sont pas autorisés à participer aux permutations manuelles. Il faut, malgré tout, leur conseiller de faire une demande avec pièces justificatives (situation familiale difficile), tout en précisant son caractère aléatoire.

Il faut faire une demande d'exéat (autorisation de sortie) auprès de l'I.A. du département d'exercice, accompagnée d'une demande d'inéat (autorisation d'entrée) à destination de l'I.A. du ou des départements sollicités. Ces demandes doivent obligatoirement transiter par la voie hiérarchique. Préciser s'il s'agit d'un rapprochement de conjoints, PACS ou concubins, joindre les pièces justificatives : attestation de l'employeur du conjoint, justificatif du mariage, du PACS ou de la vie maritale. Le dossier peut être constitué dès lors que l'enseignant a connaissance de la mutation de son conjoint. Les justificatifs de rapprochement de conjoint sont les mêmes que pour les permutations informatisées. Aucun inéat ne peut être prononcé sans la délivrance de l'exéat.

Les exéats accordés dans le Haut-Rhin en 2008 :

- rapprochement de conjoint avec ou sans enfant dans un département éloigné (non limitrophe)
- rapprochement de conjoint avec enfant dans un département limitrophe (dont le Bas-Rhin)
- renouvellement des permutations sans succès 4 ou 5 fois
- cas exceptionnels (type médical...)

Attention : ces priorités départementales peuvent évoluer cette année. Prenez contact avec le SNUipp 68.

[Lettre-type exéat](#)
[Lettre-type inéat](#)

4) Boycott du CTPD du 20 mars 2009

Face à la politique du Ministère et les méthodes autoritaires de l'IA, les organisations syndicales ont boycotté le CTPD. Il est reporté au vendredi 27 mars 2009 14h30.

5) Bilan groupe de travail mouvement du 20 mars 2009 à l'IA

Ce vendredi 20 mars a eu lieu le dernier groupe de travail sur le mouvement entre l'IA et les organisations syndicales. A une semaine du coup d'envoi, beaucoup de questions restent en suspens.

Voici les dernières décisions :

- un nouveau calendrier du mouvement : [il est en lien.](#)
 - la phase informatique du 2^{ème} mouvement aura lieu le 24 juin.
Les PE2 pourront être nommés de manière manuelle en juin sur des postes réservés.
 - la phase manuelle du 2^{ème} mouvement aura certainement lieu fin août sauf si les services de l'IA arrivent à la faire début juillet.
 - on peut être nommé à TD sur 2 demi-décharges de direction et sur des demi-postes bilingues.
 - les postes de modulateur ne pourront pas être demandés de manière prioritaire (pour maintien), et ne pourront pas être demandés à TD à la 1^{ère} phase
 - On peut demander des postes ASH (option A, B, C, D et F mais pas sur des postes E) au 1^{er} mouvement sans avoir la formation (Attention : si on est titulaire, on perd sa titularisation).
- Pour les titulaires qui veulent s'essayer sur un poste ASH (sauf sur les postes E), ils peuvent le demander dès le premier mouvement (avec réservation de son poste d'origine) mais en faisant un courrier préalablement.

- Pour les postes de direction, on ne peut pas les obtenir au 1^{er} mouvement si on n'est pas sur la liste d'aptitude direction d'école.
- Plus de postes E sédentarisés
- Les ZIL et brigades qui veulent s'essayer sur un poste d'adjoint au bout de 5 ans. Ils participent au 1^{er} mouvement et font un courrier pour que leurs vœux soient examinés au 2^{ème} mouvement (avec réservation du poste d'origine).
- Augmentation du nombre d'écoles mulhousiennes qui permettent de cumuler des points pour le mouvement (1 pt la première année, 2 pts la deuxième, etc...).

Voici ce qui reste en suspens :

- **temps partiels : on ne sait toujours pas comment vont être gérés les collègues demandant un temps partiel et qui doivent participer au 2^{ème} mouvement**
- **les vœux de zone au 1^{er} et au 2^{ème} mouvement informatique : dans le cadre de ses vœux de zone, le collègue avec le plus fort barème va-t-il avoir le poste le plus demandé de la zone ? le moins demandé de la zone ? ou la nomination sera-t-elle totalement aléatoire ?**

[En lien, le journal du SNUipp 68 spécial mouvement](#)

6) Refus du nouveau mouvement : une pétition intersyndicale

Le SNUipp, le SGEN, le Se-Unsa et le Snudi-FO ont publié une pétition contre les nouvelles procédures du mouvement voulues par le Ministère et les IA. Elles est à renvoyer aux organisations syndicales qui transmettront.

[La pétition en lien](#)

7) Départs en stage R3 (mai 2009)

Veillez trouver ci-joint le tableau des stagiaires aux formations R3 du 11 au 29 mai 2009.

[Tableau des départ en stage R3](#)

8) Le ministère veut truquer les résultats des évaluations CM2

Voici une information du syndicat d'inspecteur SNPI-FSU qui prétend que des agissements ont été organisés dans le but de truquer les évaluations CM2.

[La suite en cliquant ici](#)

SYNDIQUEZ-VOUS TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits. [Le bulletin d'adhésion en cliquant ici](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>